



VOUS ÊTRE UTILE

## LES OFFRES SPÉCIALES



### BOUQUET LIBERTÉ 18 - 25 ANS<sup>(1)</sup>

Vous souhaitez gérer votre budget en toute simplicité, bénéficier de garanties multiples et performantes, profiter de services essentiels en les choisissant à la carte...

40€ OFFERTS<sup>(1)</sup>

Optez pour les nombreux avantages du Bouquet Liberté de la Caisse d'Épargne. Découvrez aussi, les services complémentaires tout en profitant de réductions tarifaires.

<sup>(1)</sup>Sous conditions. Offre valable jusqu'au 31/12/2017 réservée au 18-25 ans pour l'ouverture définitive d'un Bouquet Liberté.

### FINANCEZ VOS ÉTUDES AVEC LE PRÊT ÉTUDIANT AU TAEG FIXE DE 0,80%<sup>(1)</sup>

Pour un montant total emprunté de 10 000,00€ :

- Taux Annuel Effectif Global fixe : 0,80%
- Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 10 201,80€
- Montant des échéances hors assurance facultative : 60 mensualités de 170,03€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Vous avez entre 18 et 28 ans, bénéficiez du Prêt Étudiant de la Caisse d'Épargne. Le montant et les mensualités sont adaptés à votre situation et vous ne payez aucune indemnité en cas de remboursement anticipé.

Exemple d'un crédit étudiant 10 000 € : à titre indicatif et non contractuel au 01/12/2016, pour un Prêt Étudiant de 10 000€ sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,79%, vous remboursez 60 mensualités de 170,03€ hors assurance. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,80%. Montant total dû par l'emprunteur : 10 201,80 € hors assurance facultative<sup>(2)</sup>, frais de dossier offerts. Coût de l'assurance facultative : 2,50€ par mois qui s'ajoutent à la mensualité.

Montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance facultative sur la durée totale du prêt : 150€ - Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 0,59%.

<sup>(1)</sup> Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours suivant la signature de votre contrat pour renoncer à votre crédit. Conditions et taux en vigueur au 01/12/2016 susceptibles de variations pour un montant maximum de 45 000€, valable jusqu'au 31/12/2017. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

<sup>(2)</sup> Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client étudiant de 25 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, le TAEA (Taux Annuel Effectif de l'Assurance) et le coût mensuel de l'Assurance dépendent des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. « Assurance des emprunteurs » citée dans l'exemple est un contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

### FINANCEZ VOS PROJETS AVEC LE CRÉDIT 1 000€ AU TAEG FIXE DE 0%<sup>(1)</sup>

Pour un montant total emprunté de 1 000,00€ :

- Taux Annuel Effectif Global fixe de 0%
- Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 1000€
- Montant des échéances hors assurance facultative : 1<sup>ère</sup> mensualité de 27,70€ puis 35 mensualités de 27,78€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour financer votre nouvel ordinateur, aménager votre appartement ou effectuer d'autres dépenses rapidement, nous vous proposons le Crédit 1 000 €<sup>(1)</sup>.

À titre indicatif et non contractuel, pour un Crédit de 1 000 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe : 0%, vous remboursez une 1<sup>ère</sup> mensualité de 27,70€ puis 35 mensualités de 27,78€. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0%. Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 1 000€. Frais de dossier offerts. Coût de l'assurance facultative<sup>(2)</sup> 0,70€ par mois qui s'ajoute à la mensualité. Montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance facultative : 25,20€ - Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 1,63%.

<sup>(1)</sup> Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions de taux en vigueur au 01/12/2016 susceptibles de variations pour un montant maximum de 1 000€, valable jusqu'au 31/12/2017. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

<sup>(2)</sup> Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

Pour prendre RDV avec votre conseiller :

Agence Roubaix Grand Rue  
**03 20 81 02 89**

(appel non surtaxé)

## LE MICROCRÉDIT, SURMONTEZ LES DIFFICULTÉS

Vous rencontrez des difficultés pour accéder ou bien utiliser les services bancaires à commencer par le crédit ? La Caisse d'Épargne Nord France Europe peut vous accorder un microcrédit<sup>(1)</sup> pour vous aider à financer certains frais liés à vos études.

Contactez « Parcours Confiance » au :

03 20 66 65 38\* ou 03 28 36 36 68\*

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

\*appel non surtaxé

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours suivant la signature de votre contrat pour renoncer à votre crédit.

## OPTIMISEZ VOS DÉPENSES DE SANTÉ AVEC GARANTIES SANTÉ<sup>(1)</sup>

En souscrivant la complémentaire santé de la Caisse d'Épargne, vous bénéficiez de garanties essentielles pour vos dépenses de santé<sup>(2)</sup>, à tarif compétitif. Et grâce au tiers payant, vous n'avez pas d'argent à avancer. A partir de 14,99€ par mois pour un contrat Garanties Santé Côté JE<sup>(3)</sup>.

(1) Contrat de BPCE Assurances entreprise régie par le code des assurances, distribué par la Caisse d'Épargne Nord France Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'Orias sous le numéro 07 002 349.

(2) Selon la formule choisie et suivant les conditions et plafonds prévus au contrat, renseignez-vous dans votre agence. Certaines dépenses peuvent être à votre charge.

(3) Tarifs et conditions en vigueur au 15/05/2016.

## AVEC JUNIOR'EXPAT<sup>(1)</sup> PARTEZ À L'ÉTRANGER EN TOUTE SÉCURITÉ

La Caisse d'Épargne a sélectionné pour vous "Junior'expat, l'offre de MSH international", une solution d'assurance complète qui vous propose les garanties Santé, Assistance rapatriement et prévoyance indispensables pour partir étudier, en stage ou lors de vos séjours à l'étranger.

(1) Contrat distribué par ASFE et géré par MSH INTERNATIONAL. Assureur du contrat : AXA France Vie ; Assisteur : Europe Assistance. Renseignez-vous dans votre agence sur les conditions tarifaires en vigueur. Offre réservée aux clients âgés de moins de 36 ans.

## CHOISISSEZ LA MEILLEURE GARANTIE POUR VOTRE LOGEMENT AVEC "ASSUR'TOIT"<sup>(1)</sup>

Lorsqu'on est locataire, assurer son logement est obligatoire et permet d'être couvert(e) en cas de sinistre garanti.

L'assurance habitation "Assur'Toit Version Jeune" assure votre logement étudiant<sup>(2)</sup> à partir de 6€ par mois<sup>(3)</sup>.

(1) Contrat de BPCE Assurances entreprise régie par le code des assurances, distribué par la Caisse d'Épargne Nord France Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'Orias sous le numéro 07 002 349

(2) Selon Conditions Générales et Particulières ou notice d'information et bulletin d'adhésion en vigueur, renseignez-vous dans votre agence.

(3) Tarifs et conditions en vigueur au 15/05/2016.

## HOWIZI<sup>(1)</sup>, MA BANQUE EASY<sup>(2)</sup> !

Première application bancaire conçue pour les Jeunes, Howizi possède de nombreux avantages :

- Paiements entre amis (S-money) : un moyen simple et facile de se rendre service.
- Cagnotte entre amis (S-money) pour organiser une soirée ou l'achat d'un cadeau commun.
- Bons plans et de nombreux avantages
- Conseils liés aux petits et grands moments de la vie à travers des « check-lists » : études à l'étranger...
- Gestion bancaire : consultation et suivi des comptes : solde, épargne, virements.

(1) Service proposé par S-money, partenaire de la Caisse d'Épargne, réservé aux personnes majeures et capables.

(2) Traduction en français : facile.

## CRÉDIT JEUNES ACTIFS À 0,80% : 100% DE SATISFACTION !

Pour un montant emprunté de 5 000 € :

- Taux Annuel Effectif Global fixe : 0,80%
- Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 5 102,40€
- Montant des échéances hors assurance facultative : 85,04€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Logement, véhicule, voyage à l'étranger... Financez votre avenir en toute sécurité avec ce crédit exceptionnel dont le montant et les mensualités sont adaptées à vos besoins : jusqu'à 5 000€ sur 48 mois.

A titre indicatif et non contractuel, pour un Prêt Personnel<sup>(1)</sup> de 5 000€ sur 60 mois, au taux débiteur annuel fixe de 0,80% - **60 mensualités de 85,04€ hors assurance. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,80%. Montant total dû par l'emprunteur : 5 102,40€. Frais de dossier offerts.** Coût de l'assurance facultative : 1,25€ par mois<sup>(2)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 75,00€.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours suivant la signature de votre contrat pour renoncer à votre crédit. Conditions de taux en vigueur au 01/12/2016 susceptibles de variations pour un montant maximum de 5000 €, valable jusqu'au 31/12/2017. Offre soumise à conditions, réservée aux personnes âgées de 18 à 28 ans. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client âgé de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

Vous pouvez vous opposer, sans frais, à ce que les données vous concernant fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant la signature du titulaire auprès de la Caisse d'Épargne Nord France Europe, en s'adressant à la Direction Conformité à l'adresse suivante : 135 Pont de Flandres, CS80008, 59031 LILLE CEDEX.



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
NORD FRANCE EUROPE

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE, Banque Coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance – Capital social de 497 663 460 euros – Siège social : 135 Pont de Flandres – 59 777 EURALILLE – RCS LILLE METROPOLE 383 089 752 – Code APE 6419Z – N° TVA intracommunautaire FR76383089752 – Intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 349 – Titulaire de la carte professionnelle "Transaction sur immeuble et fonds de commerce" sans perception de fonds, effets ou valeurs n° 1607 T délivrée par la Préfecture du Nord, garantie par la CEGE, 16, rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999, 92919 La Défense Cedex. Crédits Photos : Fotolia, Thinkstock.